

Chapitre 2

Aussitôt dit, aussitôt fait, Roger se mit au travail dès son retour à la maison. Il se précipita sur l'ordinateur familial à la recherche d'informations sur Internet. Et voilà le résultat obtenu :

"La trisomie 21 est une maladie génétique qui touche une naissance sur sept cents. Le risque est plus élevé quand la grossesse se produit après 40 ans. Grâce à l'échographie, on peut dépister cette anomalie chez le fœtus, à partir de la onzième semaine.

La trisomie 21, appelée aussi Syndrome de Down, est une malformation de la vingt-et-unième paire de chromosomes qui en contient un supplémentaire. Il y a trois catégories de conséquences :

- La première concerne le physique de l'enfant touché par cette maladie. Visage rond, nez aplati, cou large, mains et pieds plus petits permettent d'identifier un trisomique dont la croissance est ralentie. Des malformations internes peuvent être constatées au niveau du cœur, du système digestif ...

- La deuxième concerne les retards psychomoteurs. A cause de la diminution du tonus musculaire, la position assise et la marche sont retardées.

- La troisième concerne la déficience intellectuelle. L'âge mental de l'individu atteint par la trisomie 21 dépasse rarement 10-12 ans. Mais s'il est bien entouré, il peut mieux progresser dans ses apprentissages quotidiens."